

La Résonance syndicale STTCISSS

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcissl.org  Facebook  Twitter



INFO NÉGO

Vous ne travaillez pas encore assez et vous partez à la retraite trop tôt!!!

Le saviez-vous? C'est entéka ce que pense la CAQ : plutôt que de mettre en place des mesures intéressantes pour nous donner le goût de rester plus longtemps volontairement, le gouvernement veut plutôt... mettre la hache dans le RREGOP ((Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics) pour nous pénaliser! À la CAQ, rétention s'écrit avec un D : Détention!

En clair, la CAQ veut forcer les travailleuses et aux travailleurs qui cumulent 35 ans de service à travailler jusqu'à 57 ans, sous peine d'une ré-

VOUS
TRAVAILLEZ
PAS ASSEZ!

RREGOP

duction de 6% par année imposée à leur rente. Bref, si vous avez commencé jeune, êtes resté loyal au même employeur et atteignez le 35 ans de service dès 54, 55 ou 56 ans... Legault vous force à rester! Or, notre travail est difficile et usant : on s'entend pour dire que quand t'as *toughé* 35 ans dans le réseau, t'es déjà pénalisé physiquement et psychologiquement rendu au bout! Plutôt que de reconnaître la loyauté, il la pénalise! Voilà une aberration insultante que nous devons refuser radicalement!

Autre idée de fou : la CAQ trouve aussi notre retraite... trop grasse! Avec une moyenne de 20 073 \$ par an, il y a de quoi se demander où Legault pêche ses idées!

En fait, Legault considère que depuis qu'il a bonifié le RRQ (Régime des rentes du Québec) pour tous les Québécois, voilà que le service public est

trop gâté à son goût. Il veut carrément couper dans ses versements à nos retraites pour nous enlever, à nous, ses propres employés, ce dont profite désormais tous les autres travailleurs québécois. Autrement dit, ce qu'il donne d'une main, il veut nous l'arracher de l'autre! Une offre absolument inacceptable, surtout quand on sait que cela reviendrait à creuser encore le fossé de rémunération globale du secteur public, déjà 3,9% en retard par rapport au privé!

Alors que nos autres conditions ne cessent d'empirer, le RREGOP est l'un des derniers avantages de se consacrer au service public. Mieux, il est l'un des régimes les plus en santé financière au pays! Alors pourquoi la CAQ veut-elle s'y attaquer?

L'argument caquiste : une retraite *trop* (trop!) avantageuse encourage-

suite en page 2...



INFO NÉGO

... suite de la page 1

rait les gens à partir plus tôt. Voulez-vous que je vous dise, moi, ce qui va pousser massivement les gens à foutre le camp? Un gouvernement qui veut écraser nos retraites EN PLUS de nous enfermer plus longtemps dans des jobs épuisantes! La vérité? C'est une affaire de cash! Après des baisses d'impôts qui bénéficient surtout aux riches, il veut gratter des cennes sur notre dos!

Prenons l'exemple (voir le tableau ci-bas) de Louise (60 ans), Julie (45 ans) et Catherine (30 ans). Imaginons qu'elles seront toutes éligibles à la retraite à 60 ans et auront cumulé 30 ans de service. Voyons l'impact de l'offre caquiste sur leur rente, avec trois revenus annuels différents.

La rente après 65 ans serait très légèrement plus haute, mais le recul induirait une diminution importante de sa valeur globale sur la durée de vie. Le coup de hache est encore pire pour une retraite hâtive, et ce, malgré les mêmes années de service.

Comble de l'insulte, la calculatrice de Legault est biaisée et complètement dépassée : l'évaluation de coûts du gouvernement repose sur des scénarios de carrière de 35 ans, un cas de moins en moins courant et qui tendra même à devenir une exception dans le marché du travail futur.

Legault, l'héritier de Marois et de Charest

Une chose est sûre : la CAQ mène des attaques frontales contre notre cher RREGOP et, tout comme Marois et Charest avant lui, risque surtout de donner le goût à bon nombre de travailleuses proche de la retraite de plutôt s'enfuir à toute vitesse avant l'entrée en vigueur d'une telle proposition!

Avec notre Front commun, nous revendiquons plutôt des mesures POSITIVES pour reconnaître l'expérience et donner réellement le goût à ceux et celles qui le peuvent d'apporter leur contribution VOLONTAIRE et À LA HAUTEUR DE LEUR CAPACITÉ quelques années de plus. Ensemble, intensifions nos moyens de pression et osons notre rapport de force! Pour une convention collective qui nous valorise vraiment, concentrons-nous sur la négociation!

[Cliquez ici pour lire l'article choc de notre FSSS-CSN!](#)

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob



SECTION RAPPEL EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 23 juillet pour l'horaire du 10 septembre au 30 décembre. À la hausse, possible en tout temps.

Demandes horaires : avant le 21 juillet pour les périodes allant du 13 août au 9 septembre.

Prochain férié à demander : Fête du Travail, 4 septembre (F-2). Exprimez votre préférence à votre gestionnaire avant le 21 juillet.



Vos officiers syndicaux aussi doivent se reposer! Veuillez donc noter que durant la période estivale des vacances, nos bureaux fonctionnent toujours mais à personnel réduit. Aussi, les délais de rappel peuvent être plus longs qu'à l'habitude.

Merci de votre compréhension!

Éteint par juin? BESOIN D'AIDE? PENSE PAE!

Programme d'aide aux employés:

1 855 612-2998

44 000 \$	60 000 \$	80 000 \$
Louise, âgée de 60 ans, compte prendre sa retraite maintenant (statu quo au RREGOP). Elle touchera une rente de 26 400 \$ entre l'âge de 60 et 65 ans. Au-delà de 65 ans, elle touchera 17 160 \$.	Louise, âgée de 60 ans, compte prendre sa retraite maintenant (statu quo au RREGOP). Elle touchera une rente de 36 000 \$ entre l'âge de 60 et 65 ans. Au-delà de 65 ans, elle touchera 23 400 \$.	Louise, âgée de 60 ans, prend sa retraite maintenant (statu quo au RREGOP). Elle touchera une rente de 48 000 \$ entre l'âge de 60 ans et 65 ans. Au-delà de 65 ans, elle touchera 34 000 \$.
Julie, âgée de 45 ans, prendra sa retraite dans 15 ans. Elle touchera une rente de 22 440 \$ entre l'âge de 60 et 65 ans, soit une baisse de 15 % . Au-delà de 65 ans, elle touchera 17 820 \$.	Julie, âgée de 45 ans, prendra sa retraite dans 15 ans. Elle touchera une rente de 30 600 \$ entre l'âge de 60 et 65 ans, soit une baisse de 15 % . Au-delà de 65 ans, elle touchera 24 300 \$.	Julie, âgée de 45 ans, prendra sa retraite dans 15 ans. Elle touchera une rente de 41 200 \$ entre l'âge de 60 et 65 ans, soit une baisse de 14 % . Au-delà de 65 ans, elle touchera 34 200 \$.
Catherine, âgée de 30 ans, prendra sa retraite dans 30 ans. Elle touchera une rente de 18 480 \$ entre l'âge de 60 et 65 ans, soit une baisse de 30 % . Au-delà de 65 ans, elle touchera 18 480 \$.	Catherine, âgée de 30 ans, prendra sa retraite dans 30 ans. Elle touchera une rente de 25 200 \$ entre l'âge de 60 et 65 ans, soit une baisse de 30 % . Au-delà de 65 ans, elle touchera 25 200 \$.	Catherine, âgée de 30 ans, prendra sa retraite dans 30 ans. Elle touchera une rente de 34 300 \$ entre l'âge de 60 et 65 ans, soit une baisse de 28 % . Au-delà de 65 ans, elle touchera 34 300 \$.



VERSEMENT DE L'INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE

Ce 22 juin, l'employeur a émis une note de service pour aviser que le service de la paie procédera au versement de l'indemnité pour kilométrage garanti (0,08\$ par km parcouru entre avril 2022 et mars 2023 jusqu'à concurrence de 8000 km) pour le personnel pour qui l'utilisation d'un véhicule est requise. **Le tout sera payé sur la paie du 29 juin, donc pour ceux et celles que ça concerne, n'oubliez pas de bien vérifier votre relevé!**

À noter que le versement concerne aussi le personnel à temps partiel et occasionnel ciblé par cette mesure, évidemment au prorata des heures travaillées dans la période ciblée.

Cela vous concerne? Nous vous invitons à consulter la note de service complète en cliquant ici!

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob



L'équipe syndicale du STTCISSSL-CSN tient à offrir ses plus sincères condoléances aux proches de Nancy Legendre, ainsi qu'à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs CSN du Bas-St-Laurent, dont elle présidait le Conseil central.

L'ensemble de la famille CSN est en deuil de cette militante impliquée avec ardeur pour la cause ouvrière.




TÉLÉTRAVAIL

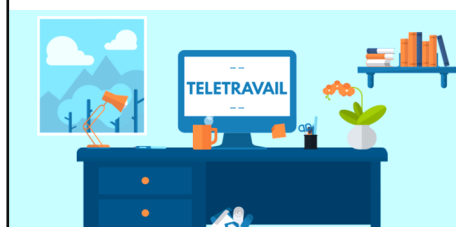
Politique de télétravail

Le télétravail étant implanté dans nos milieux depuis quelques années déjà, il était impératif pour nous que l'employeur s'assure de formaliser les modalités d'application de cette pratique. Après une attente interminable face à la lenteur déconcertante de l'employeur pour déposer sa proposition (quand on sait que les Laurentides y sont parvenues dans les débuts de la pandémie!) et grâce à la détermination de votre équipe syndicale et à de multiples pressions tout au long du processus, enfin, c'est maintenant chose faite! En effet, l'employeur a mis sur pied une nouvelle politique en lien avec le télétravail, qui a été déployée le 25 mai dernier dans un communiqué interne.

[Nous vous invitons à la consulter en cliquant ici!](#) Elle est aussi disponible dans l'Intranet dans la section *Boîte à outils*, onglet *Télétravail*.

Bien que la *Politique sur la gestion du télétravail* ne reflète pas tout ce que nous voulions, nous sommes tout de même satisfaits qu'elle ait été finalement mise en place afin de baliser cette pratique. Nous aurions voulu que l'employeur se soucie un peu plus de l'ergonomie des travailleurs en leur fournissant le mobilier de bureau et le matériel informatique, tout comme il le ferait pour un employé en présence au bureau. Bien entendu, nous poursuivons les discussions avec l'employeur à ce sujet et nous vous tiendrons au courant des développements s'il y a lieu.

Karine St-Arneault,
V.-p. catégorie 3



Avis de recherche pour une fierté colorée!

Oyé oyé! Vous vous identifiez à une ou plusieurs diversités sexuelles ou de genres et vous aimeriez sensibiliser les autres aux réalités LGBTQ+?

Ça tombe bien! Votre équipe syndicale veut valoriser ces luttes qu'on a, disons-le, peu mises de l'avant jusqu'à maintenant. Aussi, nous profiterons de la Fierté (début août) pour mettre en lumière les enjeux vécus par les personnes LGBTQ+ dans nos milieux de travail.

Plusieurs idées sont sur la table pour mieux nous (re)connaître : mettre en place des établissements *alliés*, organiser un sondage et un quiz sur la diversité, en plus de tenir des kiosques d'information!

Cette cause vous interpelle? Écrivez-moi vite à information@sttcisssl.org! Nous planifions rapidement une rencontre pour aller de l'avant!

Rejoignez-moi pour valoriser nos diversités! Ensemble, célébrons la fierté sous toutes ses couleurs!

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob et membre du Comité LGBT+ du CCMM



De gauche à droite, Geneviève Lapointe, Michele D'Amico et moi-même à l'activité de fin d'année du comité LGBT+ du Conseil central de Montréal Métropolitain (CCMM), une exposition sur le groupe ACT UP aux Archives Gaies de Mtl.





Rappel de civilité

Il a été porté à notre attention plusieurs événements d'incivilité face à nos collègues de la dotation. Nous tenons à vous rappeler que le CISSS de Lanaudière a mis sur pied une *Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail* et que celle-ci s'applique à toutes les personnes contribuant à la réalisation de la mission de l'établissement, ce qui inclut notamment tous les membres du personnel quel qu'il soit.

La civilité, c'est quoi? C'est le respect et la bienveillance, la politesse, la courtoisie et l'empathie des uns envers les autres. Peu importe notre titre d'emploi, nous sommes tous collègues de travail et la civilité, c'est l'affaire de tous! Il est primordial de s'interroger sur la portée de nos actions et de nos paroles avant d'agir afin de ne pas rendre nos environnements de travail néfastes. N'oubliez pas que les employés de la dotation et autres secteurs RH sont aussi nos collègues de travail!

Si vous vivez des situations d'incivilité au travail, nous vous invitons à en discuter en premier lieu avec la personne concernée en vue de résoudre le différend. S'il n'y a pas d'amélioration de la situation, vous devez alors en parler avec votre gestionnaire, qui saura vous supporter dans vos démarches. Advenant le cas où la situation perdure, il vous est possible de déposer une plainte.

Pour toutes questions en lien avec l'incivilité ou le harcèlement, vous pouvez contacter l'équipe de soutien psychosocial au 450 470-4160, op-

tion 9, ou bien écrire à l'adresse monsoutien.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca.

Nous comptons sur votre collaboration afin de maintenir un climat de travail agréable pour tous et toutes.

Karine St-Arneault,
V.-p. catégorie 3



Se choquer contre la bonne personne?

Soyons lucides : depuis deux décennies, les services à la clientèle et, à plus fortes raisons, les services aux employés ne cessent de décliner en termes d'efficacité, de qualité, de justice et d'humanité. Que ce soit à la paie, à la dotation ou ailleurs, il semble de plus en plus difficile d'avoir une réponse, d'être entendue, de résoudre un suivi qui nous touche. Une situation fâcheuse qui crée un fort sentiment d'injustice et de colère, mais... Quelles en sont les causes, au juste?

Au cours des dernières années, les choix de gestion calqués sur le privé, des coupures budgétaires sous régime d'austérité, les réformes dévastatrices, le non remplacement de plusieurs départs à la retraite, l'entêtement des organisations à réduire au maximum la création de postes dans les secteurs administratifs bien en-deçà des besoins croissants et l'obsession de la centralisation de la prise des décisions ont profondément déshumanisé les services administratifs à la clientèle de notre réseau et mis à mal leur qualité, particulièrement quand il vise les employés, comme la paie, la dotation, les relations de travail et la rémunération.

Ensuite, l'absence de la valorisation de ces emplois pourtant essentiels, la

non-reconnaissance du temps supplémentaire et le refus du gouvernement de régler l'équité salariale de dizaines de milliers de travailleuses et de travailleurs aggrave une pénurie déjà critique partout ailleurs.

Enfin, la faiblesse de la vision de développement des ressources humaines, la culture de surcharge chronique de l'organisation du CISSS de Lanaudière et le refus de remplacer les vacances dans plusieurs postes (résultant une surcharge et pour plusieurs un grand stress avant, pendant et après les vacances) achève d'expliquer la triste situation présente : malgré toute sa bonne volonté, la personne au bout du fil n'a bien souvent ni les pouvoirs ni les ressources pour résoudre votre problématique facilement et rapidement.

En conclusion, si subir une injustice a de quoi éveiller une colère tout à fait justifiée, n'oublions pas ceci : le personnel administratif est aussi victime que nous tous. Peu importe notre titre d'emploi, dans notre syndicat, on sait ce que c'est que de ne pas donner des services et des soins à la hauteur de nos capacités parce que l'organisation, la gestion et le gouvernement ne nous donnent pas les moyens d'y parvenir. Ce sont les choix de nos gouvernements et des directions de l'organisation qui en sont les responsables. Nous sommes dans le même bateau, alors ne nous divisons pas. Plutôt, soyons solidaires, bienveillants et patients les uns envers les autres. La civilité : voilà un point de départ pour prendre soin de nous, les travailleuses et les travailleurs de notre grand réseau!

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob



AGA TCGFL

Notre militante Hélène revient sur l'Assemblée annuelle (AGA) de la Table de Concertation des Groupes de Femmes de Lanaudière (TCGFL), à laquelle elle a participé avec deux autres de nos militantes, Sonia Senez et Jennifer Camirand.

Toute l'équipe syndicale tient à saluer l'élection d'Hélène au Comité de Coordination de la TCGFL. Ainsi, nous assumons notre pleine capacité d'action régionale pour les femmes lanaudoises grâce à une militante hautement impliquée!

L'Assemblée s'est ouverte par le mot de bienvenue de la présidente du Comité de Coordination (CoCo), Amy Magowan Greene, qu'elle nous a livré en anglais, sa langue maternelle, puis traduit par une des administratrices, dans le but de nous sensibiliser à l'intersectionnalité.

On poursuit la rencontre avec le rapport financier, puis c'est le début de la présentation de la Planification Stratégique 2023-2028, volet Vie associative et Fonctionnement. Discussions et enjeux pour les 5 années à venir.

Dîner et prise de la traditionnelle photo annuelle avec toutes les membres présentes.

Au retour : présentation du Plan d'action 2023-2024, projets en cours, demandes d'intérêts pour les comités de travail, adoption des éléments découlant du sondage de l'automne 2022 concernant la Planification Stratégique, prévisions budgétaires 2023-2024 et élections aux postes d'administratrices au CoCo. Deux postes étaient en élection, et deux candidates succèdent à celles qui quittaient : une travailleuse d'un centre de femmes et moi-même avons été élues par acclamation.

Au point *varia*, Patricia Rivest, présidente du Conseil Central de Lanaudière CSN, vient informer les membres de l'importance de leurs appuis et de leurs mobilisations lors de la Manif du 23 septembre à Montréal pour notre négo du secteur public en Front commun. Elle leur explique en quoi cet enjeu nous concerne toutes.

Enfin, évaluation de la rencontre et levée de l'assemblée. Une invitation est lancée aux intéressées pour un petit drink avant le retour à la maison.

Hélène Melançon,
Militante Condition féminine



**CLIQUE SU'L CHANDAIL
POUR COMMANDER
C'EST GRATUIT!
JOIGNEZ-VOUS AUX
MERCREDIS
! ROSES !**

LA VAGUE ROSE : SE MOBILISER, ÇA FLASH !!

Même hors du CISSS, notre vague rose pour l'équité salariale continue de prendre de l'ampleur, avec 1090 chandails désormais distribués! Vous pouvez toujours le commander en cliquant sur le chandail ici à gauche.

À noter que nous sommes à préparer une petite surprise pour ajouter de la visibilité au personnel qui attend toujours que le gouvernement se décide à agir avec responsabilité pour régler enfin la plainte d'équité en attente!

Continuez de m'envoyer vos photos de votre équipe portant le chandail à l'adresse information@sttcissl.org!

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob



L'équipe des archives HPLG



L'équipe du CHSLD Alphonse-Rondeau

RETOUR (2 de 2) sur le Conseil fédéral FSSS à DRUMMONDVILLE

Chose promise, chose due! Voici la 2^{ème} partie du retour sur notre Conseil fédéral de la FSSS (Fédération de la santé et des services sociaux-CSN), qui se tenait les 6, 7 et 8 juin derniers à Drummondville!

(pour le 6 juin, voir journal #325)

7 juin - Journée hautement politique, avec en plat de résistance le PL15, ce projet de loi de RÉFORME du Min. Dubé. Prétendant de le rendre plus efficace (sans préciser ce qu'il entend par là!), il s'attaque à notre réseau public et veut centraliser et privatiser ce joyau collectif, après l'avoir affaibli durant des décennies! De 1), **D^r Alain Vadeboncoeur**, urgentologue et cofondateur de Médecins Québécois pour le Régime Public, a décrié l'incohérence de Dubé entre son Plan Santé de mars 2022, applaudi pour sa décentralisation, et son PL15 qui va droit dans le sens contraire. Une autre réforme dans la lignée de Barrette! Dubé s'y donne plus de pouvoir, écrase la résilience locale et détruit les leviers démocratiques qui permettent aux usagers et au personnel de s'exprimer. Il ouvre aussi le buffet au privé, sans justification. Exemple frappant : alors que Legault veut des hôpitaux privés... le taux de roulement des blocs opératoires au public n'est que de 58%! Construire plus et au privé ne sert à rien : il faut simplement donner les bonnes ressources au réseau public! La question qui tue : qui a sauvé la population de la pandémie? Dubé et

ses *topguns* d'en haut ou la résilience du personnel en bas? La réponse étant claire, le PL15 ne serait qu'un geste de chef autoritaire frustré de ne pas être le héros de l'histoire!

De 2), **Françoise David**, inspirante figure de l'engagement progressiste au Québec, a planté le décor du 2^{ème} mandat de la CAQ : si plusieurs voulaient *lui donner une chance*, le masque tombe sur la même vision Barrette-Couillard-Charest. Sa mise en garde est claire : *la popularité, ça tombe vite!* Côté négô, Legault a vite oublié ce qu'il doit aux anges gardiens! L'ex-députée QS et ancienne militante à la CSN nous invite à développer les bons arguments pour gagner contre le préjugé des gouvernements, pour qui la santé est *juste une dépense* mais qui ne cessent de réduire les impôts des riches! Elle a lancé un grand cri du cœur pour les femmes : *M. Legault, payer les dizaines de milliers de femmes et d'hommes qui travaillent dans les services publics à la hauteur de la valeur des tâches et du travail qu'elles et ils accomplissent, c'est ça, être féministe!* Elle invite les syndicats à se décomplexer et à activer la convergence des luttes : *Vous pouvez la gagner, cette victoire-là!*

De 3), grand moment pour Lanau dière avec la présentation de notre Président **Simon Deschênes**, sur la résistance déjà en marche dans notre région. Plus de détails à venir dans un dossier complet sur le PL15!

30 juin
Journée mondiale des médias sociaux
Rejoignez les réseaux de votre syndicat STTCISSSL-CSN!

 **facebook**
 **Twitter**
 **Instagram**

 **YOU TUBE**

(cliquez sur les logos)

De 4) **David Bergeron-Cyr**, 2^e v.-p. à la CSN, nous a servi les 3 grands D pour sauver le réseau : Démocratiser, Déprivatiser, Décentraliser!

8 juin - Jour chargé en accéléré : présentation du comité SST qui vous rappelle de bien déclarer chaque accident au travail. Présentation du communautaire, puis élection au comité LGBT+. On parle ensuite des centres d'hébergement privés (CHP), dont il faut être solidaire, de même qu'avec les RI-RTF. Après le rapport du comité Condition féminine, on se penche sur la pharmacie syndicale, outil absolument génial pour économiser gros sur nos assurances collectives et dont on vous parle souvent. En conclusion, c'est la tête bien remplie et le cœur crinqué à bloc qu'on a clos ce conseil. Les prochains mois s'annoncent durs... mais mobilisateurs. Le signal est lancé : résistons!

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob



Si notre vague rose est certainement la plus *flash* et colorée, d'autres régions ont aussi un super chandail pour donner sa juste visibilité à la mobilisation des membres pour l'équité salariale! Peu importe la couleur du chandail, l'ensemble des syndicats de notre FSSS du secteur public sont mobilisés! Avec un tel arc-en-ciel, à la CSN, c'est clair : pour l'équité, on ose l'action!

notre réseau NOTRE RUCHE

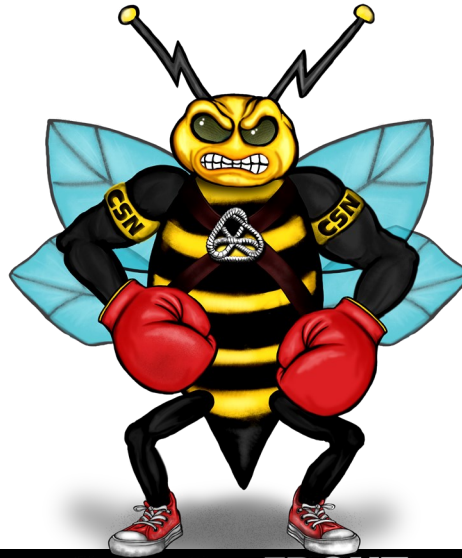
21 JUIN - MANIF À MONTRÉAL UN BEL ACCUEIL POUR LE COMITÉ DE NÉGO!

Depuis le début, Legault branle dans le manche niveau négó : alors que d'un côté il mentait en prétendant que les syndicats n'étaient pas à la table de négó, nos actions ont vertement démontré que le grand absent, c'est lui : NOUS, nos solutions sont sur la table depuis longtemps, et NOUS, nos comités de négó offrent plein de disponibilités pour négocier.

Or, si la négó piétinait devant le peu de dates qu'offrait la CAQ (6-7 rencontres en plusieurs mois), nos actions des dernières semaines ont mis le gouvernement dans l'embarras et l'ont forcé à accélérer énormément le rythme des rencontres, avec une vingtaine depuis! Comme quoi, la mobilisation, ça marche! Agir : voilà notre arme #1 pour que la CAQ se réveille et se mette enfin à négocier!

Aussi, ce mercredi 21 juin, le Front commun a réservé une surprise de taille au comité patronal! Face à l'absurde lenteur du gouvernement Legault pour régler nos conventions, des centaines de manifestantEs (dont une partie de notre équipe syndicale!) ont célébré à grand bruit l'arrivée de notre comité syndical à Montréal, devant les bureaux du Conseil du Trésor, où devait se tenir leur rencontre, puis au Centre Sheraton, où la partie patronale venait de la déplacer pour nous éviter. Que le message soit clair pour la CAQ : non, vous ne nous empêcherez pas de faire du bruit et non, vous n'arriverez pas à fuir devant l'urgence de donner au personnel des services publics des conditions dignes et humaines!

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob



NOUS FRONT
D'UNE SEULE VOIX COMMUN



Cliquez sur l'image ci-bas pour voir la super capsule de Simon sur nos actions!

Cliquez sur l'image ci-haut pour voir la super capsule de l'action à Montréal!



Simon Deschênes
Président STT du CISSS de Lanaudière CSN

